

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE PUBLIC 0442835t

44300 NANTES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : **3**

Date de convocation : **09/11/2020**

Présidence de : Cathy RODIER

Quorum : 12

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 1

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

**Numéro
d'acte**

**Pièces
jointes**

**Avis
Vote
Extrait
Motion**

désignatic

- 1. Fonctionnement pédagogique
 - 1.1 Préparation rentrée 2021
- 2. Affaires financières
 - 2.1 Conventions

Vote

Annexes : motion des personnels enseignants et fédérations de parents d'élèves ; TRM

Signatures :

La Présidente



La Secrétaire



PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du collège 0442835t

Séance du : 15 février 2021

	Qualité	Titulaires			Suppléants						
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E		
Administration	Chef d'établissement	RODIER Cathy	X								
	Adjoint	DE JAGER Stéphanie	X								
	Gestionnaire	KERIVEL Marie-Pierre	X								
	CPE	LOISANT Charlotte	X								
Élus locaux	Conseiller départemental	MENARD Michel	X								
	Conseillère départementale	TOUCHEFEU Catherine			X						
	Adjointe au Maire Commune siège	PIAU Catherine	X								
Personnalité qualifiée											
Sous-Total			6	0	1	0		0	0	0	
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	AUZAS Nicolas		X							
		COMBE Benoît	X								
		DANO Martine		X							
		DRUET Rachel	X								
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	FONTAN-PAICHARD Kristen	X								
		HOUILLOT Olivier	X								
		BOULO Véronique	X								
		LEFEBRE AUBERT Eve	X								
Sous-Total			6	2		0		0	0	0	
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	DANGUY DES DESERTS BEAUGE Céline	X								
		DUVAL Sylvie	X								
		FRIOU Aïssa	X								
		OREAC Alan	X								
		POIZOT Kitty	X								
		ROUSTANG Valérie	X								
		Élèves	BACHELOT Eléa		X						
	SAIYOURI Anis			X							
	Sous-Total			6	2		0		0	0	0
	Total			18	2	1			0	0	0

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 18h05

Madame De Jager, principale adjointe, est désignée secrétaires de séance.

Madame la Principale précise que ce conseil se fait en audioconférence par l'application VIA. Tous les votes auront lieu à la fin de la séance par le sondage mis en place. Le dernier PV est donc soumis à l'approbation par tchat, adopté à l'unanimité.

Madame la Principale lit l'ordre du jour ; n'ayant reçu aucune question, il n'est pas modifié.

RUBRIQUE I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1. Préparation de la rentrée 2021

Madame La Principale présente le calcul réglementaire pour un nombre total de 21 divisions.

Nous constatons une baisse de 7 heures postes, une augmentation de 8 HSA par rapport à l'an dernier.

Nous gagnons également 1 IMP, indemnités pour missions particulières, non devant élèves.

Prévisionnel des effectifs : 587 élèves répartis sur 5 classes de 6^{ème}, 5 de 5^{ème}, 6 de 4^{ème} et 5 de 3^{ème}.

Néanmoins, il n'est pas saugrenu de penser qu'une classe de 6^{ème} supplémentaire pourrait ouvrir, compte tenu du nombre d'élèves scolarisés en CM2 dans les 4 écoles du secteur.

Pensons également que 8 élèves d'ULIS du niveau 3^{ème} vont quitter l'établissement. Ce sont des places qui seront ouvertes, sans doute pourvues par des futurs 6^{èmes} ULIS. Par ailleurs, 6 élèves n'ont pas pu s'inscrire durant cette année en classe de 6^{ème}, faute de place.

Pour le tableau de répartition des moyens, la ventilation des HSA ainsi présentée n'est qu'indicative. Elle sera soumise à fluctuation jusqu'à la rentrée de septembre prochain.

UPE2A : 18 heures élèves au lieu de 21. Toutes ces heures sont néanmoins fort utiles.

35 élèves allophones (non UPE2A NSA) nécessitent un accompagnement en FLS (Français langue seconde). La décharge de 9h cette année sera augmentée jusqu'à 13h30. Néanmoins, un autre établissement bénéficie de 5 heures poste pour cela, sans doute sans UPE2A implanté dans cet établissement. Une demande en ce sens a été envoyée à la Direction académique. A ce jour, nous n'avons pas encore de réponse.

Les HSA ne correspondent pas nécessairement à des heures dispensées dans la discipline. Elles peuvent correspondre à des dispositifs comme Coup de pouce par exemple. Cela n'impacte donc pas les CSD.

A titre indicatif :

Lettres : BMP 18h + 10h stagiaire éventuellement (liés à la décharges de deux enseignantes)

Anglais : CSD de 4heures

Maths : BMP 9h (lié à l'allègement de service d'un enseignant)

Technologie : CSD de 4.5h

Sciences Physiques : BMP 7h

SVT : BMP 5 heures (Sciences en 6^{ème} et temps partiel d'une enseignante)

Education musicale : BMP 5h (2 heures Chorale et situation enseignante)

Arts Plastiques : BMP 3h

EPS : BMP 3h

Pas de création de poste.

RUBRIQUE II : AFFAIRES FINANCIERES

1. Conventions

Madame La Principale présente les deux conventions soumis aux membres du conseil d'administration : tout d'abord celle entre le CD 44, l'ITEP La Papotière et l'établissement Simone Veil pour la classe externalisée implantée depuis la rentrée 2019. Cette classe de 5 élèves est encadrée par une enseignante spécialisée et deux éducateurs. Des bilans

sont faits régulièrement : de début d'année pour la préparation de l'année, en cours d'année et en fin d'année pour un bilan. Ces réunions sont ponctuées tout au long de l'année de bilans de suivis d'élèves, notamment pour les « repérages » d'élèves faits par l'ITEP auprès de nos collégiens. C'est un échange permanent très constructif et enrichissant.

La seconde convention concerne l'association SOS Homophobie qui est intervenu lors de la première journée de solidarité « Soli'Simone » le 27 novembre, organisé par un Comité de Pilotage et encadré par l'ensemble des personnels de l'établissement. La seconde journée devrait avoir lieu en avril organisée par les élèves. La première journée a été une franche réussite grâce à l'investissement de chacun.

Vote

- Pour : 18
- Abstentions : 0
- Contre : 0

Pour les questions diverses :

L'agrandissement du collège a été voté par le CA du CD44 le 10 février 2021 dernier. Il s'agit de 4 salles supplémentaires au 2ème étage. Livraison prévue à la rentrée de septembre 2022.

Les visios de deux enseignantes en distanciel ne pourront plus être assurées du fait de la non reconduction de la dotation supplémentaire en AED (courrier de Monsieur Le DASEN en date du 05 février 2021).

Les heures supplémentaires dépensées entre novembre et février nous ont été reversées, à la hauteur de 273 HSE. Depuis le 20 novembre 31 heures étaient assurés en visio, 10h sur le temps de services des AED, 21h en sus.

Les personnels sont volontaires depuis plusieurs mois mais sans cette dotation supplémentaire ni de remplacement (ces personnels ne sont pas en arrêt maladie), nous ne voyons pas comment poursuivre ces accompagnements de visios.

Lecture d'une motion par une représentante des personnels enseignants.

Dotation agents ATTE : au vu du nombre d'élèves, la dotation cible pour la rentrée 2021 est de -1 ; nous allons donc demander la création d'un poste supplémentaire afin d'arriver à une équipe d'agents de 10 personnes.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente du Conseil d'Administration rappelle que le prochain CA aura lieu le jeudi 08 avril 2021 pour le Compte Financier 2020. Madame La Principale lève la séance à 18h51..

Nantes, le lundi 15 février 2021

Motion des personnels et des parents d'élèves des associations Petit Gibus et FCPE du collège Simone Veil.

Nous venons d'apprendre avec stupeur que la dotation supplémentaire de 1,4 AED liée à la crise sanitaire pour notre collège ne sera pas reconduite au-delà du 19 février. En effet dans un courrier datant du 5 février 2021 et adressé à notre principale, le chef de cabinet du directeur académique annonce cette suppression de moyens.

Au vu de la situation sanitaire actuelle à Nantes cette annonce nous paraît inadmissible. La pandémie de COVID perturbe indéniablement le fonctionnement de notre établissement (absences non remplacées, cours en visioconférence, passage à la demi-pension, etc.).

La situation est déjà compliquée mais collectivement nous nous efforçons de faire au mieux pour nos élèves. L'équipe éducative s'en retrouve épuisée. Il nous paraît inimaginable de dégrader encore les conditions d'apprentissages des élèves du collège Simone Veil.

Nous demandons le maintien de cette dotation exceptionnelle, et également que les professeurs absents soient remplacés pour assurer la continuité pédagogique dont nos enfants ont besoin en cette période déjà très troublée.

Les personnels et des parents d'élèves des associations Petit Gibus et FCPE du collège Simone Veil.

21 divisions	3A	3B	3C	3D	3E	4A	4B	4C	4D	4E	4F	5A	5B	5C	5D	5E	6A	6B	6C	6D	6E	Besoins HP	Supports	HSA	Ecart	Marges	Observations	BMP		
UPEZA NSA																						21	21		0					
ULIS																						21	21		0					
Lettres Classiques	LCA											LCA																		
Lettres Modernes	2											2																		
Allemand	4	4	4	4	4	4	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	109	81	1,5	28			BMP 18h+stag. 10h		
Anglais	2,5	2,5					2,5	2,5				2,5	2,5				2,5	3				18			0				Décharge Mme Druet	
Espagnol	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	68	72	3	-4				CSD	
Histoire-Géo	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5						36	36		0	1			besoin réel 35h	
Maths	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	66	66	3	0	0,5			TP Mme Bouchard	
Technologie	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	77,5	68,5	4	9				allègement M. Huet	
Physique Chimie	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	31,5	36	2	-4,5				sans groupe	
SVT	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	25	18	2	9				sans groupe	
Éducation Mus.	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	37,4	32,4	1,1	9				TP Mme Guittot	
Arts Plastiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	23	18		5	2			sans groupe	
EPS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	21	18		3	2				BMP 5h
total	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	83	80	4	3	3			AS SSV Nat	
																						637,4	588,9	23,1		22				

Pas de groupe sciences - répartition conseils d'enseignement
Allègement FLS - demande de 5HP
Répartition conseils d'enseignement mars / juin

rentrée 2021 : 637HP
29HSA

rentrée 2020 : HP 644,40
HSA 21,1

22HP de marges

